

Commentaires sur la nouvelle ordonnance de formation "Assistant-te dentaire"

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir associé la CSD à la consultation :

Généralités:

Nous constatons que le projet mis en consultation rends plus difficile la formation théorique générale des apprenties. Il transfère des éléments jusqu'alors du ressort du formateur en entreprise aux cours interentreprises. Ceux-ci seront davantage ciblés "professionnels" qu'auparavant; il s'agira donc de faire appel à des médecins-dentistes ou à des assistantes dentaires diplômées, ce qui va en augmenter les coûts.

L'accès à la profession sera rendu plus difficile voire impossible pour les élèves les moins doués scolairement, alors que c'est justement cette catégorie de jeunes qui devraient pouvoir y accéder. Cette augmentation du niveau de compétences risque d'aboutir à la création d'une qualification d'aide assistante-dentaire, plus simple d'accès mais malheureusement sous-payée (des discussions à ce sujet ont déjà été entendues!).

Vu la difficulté croissante de trouver des enseignants médecins-dentistes, l'augmentation des matières à enseigner risque d'obliger certaines écoles à ne plus offrir la formation. Les apprenties devraient alors se rendre dans une autre école plus éloignée pour recevoir leur formation théorique. Cela pénaliserait gravement les régions périphériques.

Nous avons constaté que la version française comporte encore de nombreuses fautes de français. Nous imaginons que ce sera corrigé dans la version définitive de l'ordonnance.

Remarques spécifiques au plan de formation:

- Les connaissances théoriques du plan de formation ne sont pas suffisamment axées sur les besoins pratiques des apprentis : trop de notions à apprendre sont du ressort du médecin-dentiste et les connaissances scolaires des nouveaux apprentis sortant de l'école obligatoire ne leur permettent pas d'aborder certaines matières avec un minimum de compréhension (en particulier :



SDK – Schweizerische Direktorinnen- und Direktorenkonferenz der Berufsfachschulen

CSD – Conférence suisse des directrices et directeurs d'écoles professionnelles

CSD – Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori delle scuole professionali

physique, chimie, microbiologie, pharmacologie, radiologie, 2^e langue...). Par contre on aurait dû développer davantage le chapitre hygiène.

- Le plan de formation prévoit pour certaines branches une dotation d'une seule période hebdomadaire; dans les petites écoles, cela impliquerait de faire venir un médecin-dentiste pour une seule période. Ce n'est pas réaliste et nous souhaitons qu'une certaine liberté soit laissée aux écoles pour, en accord avec le milieu professionnel, aménager plus rationnellement la distribution de branches et des dotations de chaque semestre.
- Le nombre d'heures consacrées à l'apprentissage de la 2^e langue est toujours trop important en rapport avec son utilité réelle dans le terrain (vu l'évolution multiculturelle de la société, ce n'est en tout cas pas la langue allemande qui est de première utilité en Suisse romande!).
- La dotation pour la formation théorique fondamentale en radiologie est exagérée par rapport aux besoins réels des assistants dentaires dans ce domaine. Nous regrettons par contre que les branches Radiologie et Hygiène ne soient pas éliminatoires.

En vous remerciant par avance pour votre prise en compte de nos remarques et propositions, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations

Pour le comité CSD : Claude-Alain Vuille, CPLN Neuchâtel

16 février 2009